



Listen to this article

PROVERBES DE SALOMON :

« Qu'un autre fasse ton éloge, et non ta propre bouche ; Que ce soit un étranger, et non tes propres lèvres ». (27 : 2).

« Faute de bois, le feu s'éteint, Faute de rapporteurs, les querelles s'apaisent ». (26 20).

« Une réponse douce apaise la fureur ; Mais la parole dure excite la colère » (15 : 1).

QUESTIONS ET RÉPONSES

CE QUE FRERE RUSSELL A ECRIT A PROPOS DE LA JUSTIFICATION

Question posée à F. Russell en 1913:

Dans les Figures du Tabernacle, à la page 21 [de l'édition anglaise, trad.], paragraphe 3, il est écrit: « Nous voyons alors que la justification par la foi, notre premier pas vers la sainteté, nous introduit dans une condition de paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ (Rom. 5: 1). Quand nos péchés sont pardonnés, ou considérés comme couverts par la justice de Christ, nous sommes d'un degré plus près de Dieu, mais toujours des humains dans le Parvis. » Que signifie ici couvrir de la justice de Christ ? Est-ce la réception de la robe?

Réponse de F. Russell:

La justification signifie « rendre juste ». Elle ne signifie pas un changement de nature; Elle signifie simplement rendre juste une nature qui existait. Notre Seigneur, en ce qui Le concerne, fut pleinement justifié par l'épreuve de foi qu'Il subit et qui démontra qu'Il était juste et parfait; mais quant à nous, nous reconnaissons que nous sommes tous des pécheurs, qu'il n'existe pas un juste, non, pas un seul; par conséquent, lorsque nous nous approchons de Dieu, avant de pouvoir faire quelque chose en rapport avec l'œuvre de sacrifice, il nous faut être justifiés, c'est-à-dire rendus justes; nos péchés et nos imperfections doivent être mis de côté, soit effectivement, soit d'une manière considérée comme telle, et ainsi nous sommes justifiés par la foi. Le monde obtiendra sa justification dans l'âge prochain, mais non par la foi; ce sera une justification effective. La justification des hommes sera graduelle; à mesure qu'ils obéiront aux lois du Royaume, les hommes deviendront évidemment plus parfaits mentalement, moralement et physiquement jusqu'à ce que, à la fin des mille ans, lorsqu'ils auront atteint la perfection humaine, ils soient justifiés, justes, parfaits. Cela ne sera pas la justification par la foi, mais un processus d'œuvres que le Maître établira pour ce temps-là pour le monde. Mais l'Eglise est justifiée par la foi, d'une manière considérée comme telle; sa justification lui est imputée; nous ne sommes pas rendus effectivement justes ou parfaits; nous sommes simplement considérés comme parfaits, le Seigneur nous imputant Son mérite et suppléant à nos manquements. Cela nous rend justes, acceptables. Dans quel but ? Dans le but de cet Age de l'Évangile. Et quel est le but de cet Age de l'Évangile? Celui de nous offrir à Dieu en sacrifice saint et agréable; c'est là le seul objectif en vue à l'égard de celui à qui il est permis de s'approcher de Dieu. Le temps fixé par Dieu, au cours duquel il sera permis au monde entier de s'approcher de Lui, est le temps du Royaume, mais actuellement Dieu a ouvert un nouveau chemin pour nous qui désirons être sacrifiés comme le Maître le fut à notre avantage, pour nous qui désirons déposer en sacrifice nos vies, renonçant à tous nos droits et intérêts humains. Il existe un nouveau chemin ouvert pour nous, auquel on accède d'abord par la justification et ensuite par l'acceptation de la personne ou du corps justifié. Dieu ne saurait nous accepter comme sacrifice si nous n'étions d'abord justifiés. Il n'est pas nécessaire que nous soyons justifiés pour une année, pour dix ans ou dix mois, mais la justification doit avoir lieu d'abord, car Dieu ne peut accepter un sacrifice imparfait. Il faut que nous soyons rendus justes par l'imputation de la justice de Christ; et nous croyons qu'à l'instant qui suit immédiatement l'imputation par Christ de Ses mérites, à la minute suivante même, le Père accepte notre sacrifice et nous donne l'indication que nous sommes acceptés en nous accordant l'Esprit Saint. Prenant les figures du Tabernacle, nous voyons que personne n'était autorisé à entrer dans le Lieu Saint à l'exception des sacrificateurs; ainsi, s'il nous est permis d'y entrer

jamais, c'est que Dieu nous accepte comme sacrificateurs, et Il nous acceptera comme sacrificateurs si nous nous conduisons conformément aux termes et conditions qu'Il a fixés. Nous nous efforçons de nous approcher de Dieu parce que nous savons qu'Il désire que nous nous approchions de Lui, selon qu'il est écrit: « Approchez-vous de Dieu et Il s'approchera de vous. » Nous arrivons à la porte du Parvis et, regardant par delà, nous voyons l'autel d'airain qui nous parle de justification en notre faveur, parce que cet autel est toujours symbole de sacrifice. Lorsque nous arrivons en face de l'autel, cela signifie que nous croyons au fait que Christ mourut pour nos péchés, et l'acceptons; tous ceux qui n'y croient pas sont représentés comme se trouvant à l'extérieur du Parvis; tous ceux qui pénètrent à l'intérieur acceptent la mort de notre Seigneur soufferte pour le pardon de leurs péchés. Nous nous approchons davantage de Dieu et nous continuons notre marche jusqu'à nous approcher de la cuve où se trouve l'eau pour le lavage, pour la purification, pour le lavage des mains et des pieds qui doit précéder l'entrée dans le Tabernacle. Cela signifie qu'il nous faut nous débarrasser des souillures de la chair si nous désirons faire partie des sacrificateurs qui seront en petit nombre. Mais nous nous approchons toujours de Dieu, et on dit de nous que nous sommes dans une condition justifiée à partir du moment où nous passons par la porte; où nous voyons l'autel, où nous acceptons le pardon de Dieu et croyons au Seigneur Jésus-Christ; lorsque nous sommes près de la cuve, l'on dit de nous que nous nous trouvons dans la condition justifiée; nous avançons dans la bonne direction, nous sommes davantage réconciliés avec Dieu à chaque pas que nous faisons, jusqu'au moment où nous parvenons à la porte du Tabernacle. Là, d'après le type, le bouc était lié, ce qui représente notre entière consécration au Seigneur. Nous sommes maintenant acceptables aux yeux du Père; notre acceptabilité fut montrée comme réalisée lorsque le Souverain Sacrificateur sortit du Tabernacle, posa Sa main sur le bouc et le tua. Par l'imposition de sa main sur le bouc, Il montra qu'Il l'acceptait comme sacrifice, comme partie de Son sacrifice. Cela signifie qu'Il nous a imputé Son mérite, car Il ne saurait commencer à accomplir l'offrande autrement que par l'imputation du mérite. L'imposition de Sa main représenterait l'imputation de Son mérite, et l'immolation, l'acceptation de notre consécration. Tout cela s'accomplit avant notre entrée dans le «Lieu Saint» et notre réception de la nouvelle nature, mais au moment où Il accomplit cela, Il nous accepte comme membres de Son Corps afin que nous soyons assimilés à Lui et que nous entrions avec Lui dans la première chambre, le «Lieu Saint»; et là, déclare l'Apôtre, nous nous asseyons avec Christ dans les lieux célestes. Notre entrée dans le «Lieu Saint» est déjà effectuée, et là, nous avons le privilège d'être éclairés par la lumière fournie par le chandelier d'or, de prier, le privilège de la prière étant montré par l'autel d'or, et de nous délecter spirituellement, ce qui est

représenté par la table des pains de proposition. Après avoir accompli entièrement la part qui nous incombait, en venant au Seigneur, en acceptant le sacrifice brûlant sur l'autel, en nous approchant de la cuve et en faisant notre possible pour nous laver des souillures de la chair et nous purifier, nous sommes parvenus jusqu'à la porte; nous nous y sommes liés et consacrés, nous nous y sommes présentés, ainsi que le déclare l'Apôtre: « Présentez vos corps en sacrifice vivant » ; mais nous n'effectuons pas notre propre immolation; nous n'accomplissons pas nous-mêmes le sacrifice; le Souverain Sacrificateur effectue toute l'œuvre de sacrifice. N'importe qui n'offre pas des sacrifices, et nous n'étions pas sacrificateurs; nous étions simplement représentés par le bouc; le bouc ne pouvait se sacrifier lui-même; ce fut le Souverain Sacrificateur qui le sacrifia; c'est de cette manière que nous sommes acceptés par le Père, dans le Bien-aimé, car Celui-ci est l'agent du Père dans tous Ses rapports avec l'Eglise.

Livre « What Pastor Russell said » — Ce qu'a dit le Pasteur Russell », page 408.

Question posée à Frère Russell en 1916:

Dans une récente expression écrite de votre plume, il était déclaré qu'il ne pouvait y avoir de justification légale sans justification effective, et que si la justification était légale, elle était aussi effective. Comment cela peut-il être vrai? La justification des membres de l'Eglise n'est-elle pas présentement légale, et leur perfection reconnue comme telle, non effective?

Réponse de Frère Russell:

Ce que j'ai déclaré par écrit est correct, mais celui qui pose cette question n'a pas sur le sujet un point de vue convenable. L'erreur, dans son esprit, est celle-ci: il pense que la Nouvelle Créature est justifiée. Mais la Nouvelle Créature n'a pas *eu besoin de la justification, elle n'en a jamais eu besoin. La Nouvelle Créature n'a rien fait de mal. Ce fut le vieil homme qui fut pécheur, qui hérita des penchants pécheurs et qui était sous le coup de la condamnation divine. Ce fut ce vieil homme qui avait besoin d'être justifié avant de pouvoir devenir une Nouvelle Créature; et il fallait que cette justification fût une justification effective, de bonne foi. Nous sommes justifiés; nous n'espérons pas l'être, mais étant justifiés nous avons été acceptés par le Père.

Il s'agit d'une transaction effective qui a eu lieu, pour autant que cela nous concerne

individuellement, au moment où, par une entière consécration, nous nous sommes remis entre les mains de notre Seigneur; et Jésus nous accepta à ce moment-là. Ce fut réel, si réel que Dieu nous considère désormais comme morts, et Il ne nous reconnaîtra plus aucun droit au Rétablissement ou à autre chose qui soit humain. Comme le déclarent les Ecritures: « *Vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu.* » (Col. 3: 3.) C'est à la Nouvelle Créature que s'adressent ces paroles; la Nouvelle Créature n'a pas besoin de la justification. C'est la vieille créature qui fut justifiée, et la preuve que vous avez été justifiés est que vous avez reçu le Saint Esprit; votre vieille vie est désormais morte, et votre nouvelle vie a commencé; et cette nouvelle vie est en Christ, et c'est de cette nouvelle vie uniquement que Dieu s'occupe.

Dans Son arrangement, l'Eternel ne justifie pas chacun individuellement, comme si chacun devait attendre jusqu'à ce que le Seigneur ait terminé de s'occuper d'autres affaires. Toute cette affaire a été arrangée et réglée d'avance. Notre Seigneur imputa Son mérite en notre faveur, au commencement, une fois pour toutes. Nous sommes tous représentés dans cet acte unique. L'Eglise entière était incluse, lorsqu'Il comparut en la présence de Dieu pour nous (Héb. 9: 24). L'imputation faite à ce moment-là suffisait pour l'Eglise entière, et par ce mérite nous sommes justifiés. Nous obtenons notre part de cette imputation lorsque nous nous soumettons aux conditions, aux termes fixés. Le Souverain Sacrificateur s'occupe de nous selon un processus automatique. Jésus accepte tous ceux qui viennent à Dieu conformément aux conditions fixées par Dieu Lui-même. Il a pourvu à tout ce qu'il fallait pour les péchés de l'Eglise, il y a plus de dix-neuf siècles de cela; et s'Il vous accepte, Il vous accepte au nom du Père. Nous obtenons notre part de ce à quoi a pourvu le Souverain Sacrificateur, et nous nous soumettons à la condition de l'entière consécration de nous-mêmes à Dieu. Il en va de cette affaire comme de la bénédiction de la Pentecôte, qui a été donnée à l'Eglise une fois pour toutes au commencement, et chaque membre de l'Eglise en reçoit sa part lorsqu'il entre en Christ. Une fois que l'on est correctement uni à la Tête, on reçoit sa part de l'onction. Vous êtes un membre du Corps de Christ, et vous avez votre part des bénédictions accordées à la compagnie ointe. C'est ainsi que l'imputation accomplie par le Souverain Sacrificateur au bénéfice de l'Eglise entière, au commencement de l'Age de l'Evangile, œuvre automatiquement dans le sens de la justification de chaque individu, lorsque celui-ci présente Son corps en sacrifice vivant.

« What Pastor Russell said » (Ce qu'a dit le Pasteur Russell), page 410.

Question posée à Frère Russell en 1916:

Qui est celui qui justifie: Jehovah ou Jésus?

Réponse de Frère Russell:

Ce sont Jehovah et Jésus qui justifient. L'Apôtre déclare: « *C'est Dieu qui justifie.* » (Romains 8: 33.) Nous sommes justifiés par la foi au sang de Jésus. La justification de Dieu s'effectue par le sang de Jésus. La justification de Dieu en faveur de qui que ce soit ne s'effectue pas indépendamment du sang de Christ. Il était nécessaire que Christ mourût d'abord, avant que quiconque pût être justifié. Comme le dit l'Apôtre : «... par la grâce de Dieu, il goûtât la mort pour tous. » (Héb. 2: 9.) Aucun de ceux qui précédèrent Christ n'eut rien de plus qu'une justification d'essai, peu importe qui il fut. La justification effective dépendait de ce que Jésus ferait sur la croix.

C'est Dieu qui justifie, car ce fut Dieu qui condamna. Ce ne fut pas Jésus qui mit à l'épreuve Adam. Adam ne pécha pas contre Jésus ni contre une quelconque loi de Jésus, mais contre la Loi du Père, contre la Justice divine. Ce fut la Justice divine qui décréta la sentence contre Adam. En conséquence, celui-ci ne peut être justifié, à moins que la Justice divine ne soit d'abord satisfaite. Avant de pouvoir être justifié, il faut que nous parvenions nous-mêmes à une certaine condition, et ensuite il nous faut avoir un Avocat auprès du Père, Jésus-Christ, le Juste. Cet Avocat est le grand Souverain Sacrificateur que Dieu a mis à part pour ce service; et Dieu nous accepte sur la base de l'œuvre d'expiation accomplie par ce Souverain Sacrificateur.

« What Pastor Russell said » (Ce qu'a dit le Pasteur Russell), page 410

Question posée à Frère Russell en 1911

Croyez-vous à l'infaillibilité de la Bible ?

Réponse de Frère Russell:

Je crois que la Bible, telle que Dieu l'a donnée, ne contient pas d'erreurs. Il ne serait pas grammatical de dire que la Bible est infaillible. Je dirai que la Bible ne se trompe pas. Seule une personne peut être infaillible, vous le savez bien. Je dirai donc simplement ici que nos

versions ordinaires renferment des passages qui ne se trouvent point dans les anciens manuscrits de la Bible et que certains de ces passages ont causé de la confusion.

DUREE DU SEPTIEME «JOUR» DE LA CREATION.

Question ; Donnez, s'il vous plait, la preuve que dans l'Écriture il est déclaré que le septième jour de la création est une période de 7.000 ans. Veuillez harmoniser cette preuve avec le quatrième commandement.

Réponse 'La preuve scripturale que ce jour est une période de 7.000 ans est claire. « Dieu se reposa (de Son œuvre créatrice) le septième jour » (Genèse 2 : 2). Quand le Psaume 95 fut écrit, Dieu se reposait encore ; il n'y eut rien de changé non plus lorsque l'Épître aux Hébreux fut écrite, car au chapitre 4 de cette épître, il est fait à l'Église l'offre de participer au repos de Dieu. Même quand le Royaume des cieux sera établi, le repos de Dieu continuera, car l'œuvre du Royaume est remise entre les mains du Fils. A la fin de ce règne de 1.000 ans (Apoc. 20), le Fils remettra le Royaume au Père, « afin que Dieu soit tout en tous ». Etant donné qu'il y a à peu près 6.000 ans depuis la création jusqu'à la seconde venue de Christ, et qu'il y a 1.000 ans de présence de Christ, il s'ensuit que le jour de repos de Dieu a une longueur d'à peu près 7.000 ans. Durant ce long « jour »,

Dieu n'est pas entièrement inoccupé, mais Il accomplit de telles œuvres de jour de sabbat que, dans Sa sagesse, Il estime de toute nécessité. L'œuvre qui consistera à relever la race humaine de la dégradation dans laquelle elle se trouve, et qui s'accomplira pendant la dernière partie de ce jour, sera aussi une œuvre de Sabbat. Comme le bœuf ou l'âne, l'humanité est tombée dans un puits, et Dieu a pris des mesures pour l'en faire sortir.

Le quatrième commandement ne dit pas que Dieu travailla six jours de vingt-quatre heures et qu'Il se reposa ensuite pendant les vingt-quatre heures qui restaient. Le Sabbat juif et son système de Sabbats sont des types du plus grand Sabbat —du Sabbat céleste.

« Ce qu'a dit le Pasteur Russell » Page 759, du livre anglais.

SIGNIFICATION DU JOUR DE PREPARATION.

Question : Quelle est la signification des versets 3 et 4 de Nahum, chapitre 2 (Version Crampon) et particulièrement de l'expression « au jour où il prépare »

Réponse : De nombreuses prophéties de la Bible se rapportent aux derniers temps ou aux derniers jours, non pas de la planète sur laquelle nous habitons, car « la terre subsiste toujours » (Ecclésiaste 1 : 4), mais plutôt du présent monde mauvais, de la dispensation actuelle, lorsqu'un nouvel Age ou ordre de choses serait introduit. Ainsi, le « jour où il prépare » serait le jour ou période de temps où l'Eternel Dieu préparerait ou rendrait prêts les éléments et les conditions pour la nouvelle dispensation, à laquelle il est quelquefois fait allusion comme à « l'âge d'or de la Prophétie ». En réalité, ne vivons-nous pas dans un temps de transition ? De merveilleux changements sont en train de se produire ; des choses anciennes disparaissent et de nouvelles conditions se créent. Nous voudrions attirer l'attention sur une déclaration du Prophète Daniel, liée à cette prophétie de Nahum. La voici : « Plusieurs courront çà et là ; et la connaissance sera augmentée » au temps de la fin (Daniel 12 : 4, Darby) Aujourd'hui, les gens courent çà et là sur toute la terre, au moyen des « chars » dont « l'apparence est comme des torches » — des voitures automobiles, des trolleybus, etc., qui « s'élancent avec furie dans les rues » et qui « se précipitent sur les places ». (Nahum 2 : 4, Darby). Plus de soixante-dix prophéties bibliques, relatives à ce Jour de préparation, indiquent clairement que nous sommes à la veille d'une Ere nouvelle glorieuse, au cours de laquelle les bénédictions divines seront répandues sur toutes les nations de la terre.

« Ce qu'a dit le Pasteur Russell »Page 759, du livre anglais

Le sentier étroit

Bannir tout vain déguisement

Que l'amour-propre estime

Obscur, agir joyeusement

Et sans orgueil intime;

Se soumettre avec l'air aisé
Qui sied à l'âme forte,
En disant à son cœur brisé
Combien peu l'on supporte...
C'est un sentier dur à choisir,
Et la lutte est sévère!
L'homme hautain ne prend point plaisir
A cette épreuve amère.
Mais vivre ainsi, quel grand honneur,
De Dieu, oh ! quelle grâce!
Oui, pour nous l'éternel bonheur
S'ouvre à la porte basse.